

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS
Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents.
Protégez vous et votre famille.
JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS
JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.
Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

VOL. XXI — No 22.

QUEBEC, VENDREDI, 4 MARS 1921.

La Compagnie du "PEUPLE" Editeur-Propriétaire

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:
CANADA an. . . . \$2.00
6 mois. . . . 1.00
Etats-Unis 1 an . . . 2.50
6 mois. . . . 1.25

Strictement payable d'avance

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi, janvier 22 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1922 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

BON A SAVOIR

Pour engraisser, vous fortifier ou réparer vos forces épuisées, demandez les "Toniques Hémogénol" (qui produisent du sang). Ils sont connus comme les plus efficaces. Vous les trouverez sous les 3 formes suivantes: (Bouteille de 100).

Pilules Hémogénol Faguet, \$1.00 (Bouteille de 100).

Elixir Hémogénol Faguet, \$2.50 la bouteille.

Vin Hémogénol Faguet, \$2.00 la bouteille.

Demandez-les à la Pharmacie du Dr Gagnon.

TERRE A VENDRE

Terre de 2 arpents par 40 arpents, rang sud de la Rivière du Sud, à vendre à bonnes conditions, avec ou sans roulant. Bonnes bâtisses avec améliorations modernes, grand verger. S'adresser à

PHILEMON BOULET, ou
Rousseau & Hébert, notaires,
Montmagny

NOUVELLES DU DISTRICT

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

—A l'avenir, tous les manuscrits qui ne seront pas signés, ou qui seront écrits sur les deux côtés des pages, seront jetés au panier.

SAINT-DAMASE

—M. Tréfilé Kirouac est de passage dans sa famille, après quelques mois passés dans l'Ouest Canadien.

—M. Jos. Tremblay, fils, de La Tuque, est dans sa famille.

—M. F. Sénéchal et Herm. Bélanger sont revenus de Lac Long.

—M. Arsène Dubé est allé à Saint-Clément, dimanche.

—M. le Curé Eug. Beaudet est allé prêcher son concours pour les Pâques, à Saint-Athert, cette semaine.

—M. Eugène Lapointe est revenu de Saint-Perpétue.

—Le 23 février, la mort est venue frapper à la porte d'une de nos braves familles, pour la troisième fois, en venant chercher leur petit Gérard, âgé de 2 ans, inhumé le 24.

Pauvres parents, dont la douleur est si grande, il y a à peine trois semaines, ils perdaient deux autres petits enfants, âgés de 3 et 4 ans, des suites d'une broncho-pneumonie.

Alors que la cicatrice à peine est refermée, un de leurs petits, tant aimés, les quitte pour ne jamais revenir. Consolés-vous, si vos yeux attristés ne les voient plus, ils vous voient encore, vos trois petits chérubins, du haut du ciel, où leurs petites âmes immaculées les ont conduits. Ils prient pour vous, parents, frères et sœurs qu'ils ont tant aimés.

Que votre dernière plainte soit celle de la résignation chrétienne.

Nos sympathies les plus sincères.

LAC FRONTIERE

—Nous apprenons avec regret que Mue Eugène Grégoire est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. le curé J.-O. Gosselin est allé, la semaine dernière, prêcher son concours à Saint-Juste, pour les Pâques.

—Le 23 février, M. J.-E. Lapointe, de Scott, était de passage au Lac.

—Le 20, M. J. Dugal, employé de la Banque d'Hochelaga, à Daquam, était parmi nous.

—Le 21, M. Firmin Gagnon, de la Banque Nationale, est allé passer la journée à Daquam, par affaires.

—Les 21, Mmes Lina et Béatrice Leblanc ont quitté le Lac, pour aller demeurer à Québec.

—Mlle Blanche Murtha est revenue

d'une promenade d'une quinzaine au Lac.

—Il y a plusieurs mariages à l'horizon. Bravo!

TROIS-SAUMONS

—M. Maxime Fortin, voyageur de commerce, était de passage chez son père, M. Césaire Fortin, ces jours derniers.

—Quelques-uns de nos jeunes gens reviennent des chantiers, pour se préparer pour la saison du sucre.

—Les gens de la paroisse ont répondu avec générosité à l'appel à l'Aide à Sainte-Anne.

SAINT-DENIS

—Il y a donc eu erreur dans la correspondance de la semaine précédente, au sujet du montant souscrit pour l'Aide à Sainte-Anne: il a été écrit \$810.70, tandis que maintenant il faut lire \$610.70 pour l'aide à Laval, et \$4,273.60 pour l'Aide à Sainte-Anne.

C'est beaucoup pour une petite population de moins de 800 âmes. Lisez bien, afin de remarquer ce changement qui vaut la peine d'être mentionné.

—M. l'abbé Ludger Dumais, du Collège Sainte-Anne, était l'hôte de son frère, M. Honoré Dumais, mercredi.

—M. l'abbé Ls. Emile Hudon, du Collège Sainte-Anne, ainsi que sa sœur, Mme Alexis Dumais, de Rivière du Loup, étaient de passage chez M. Joseph Hudon, cette semaine.

—M. Magloire LeBel, ainsi que sa sœur, Mlle Aurèle, étaient chez M. Chs. Bouchard, mercredi.

—Etaient de passage à Rivière Manie, mercredi et jeudi, M. et Mme Chs. Bouchard.

—M. Chs.-Eugène Dumais était à Sainte-Anne, samedi et dimanche.

SAINT-SIMON

La semaine dernière, le feu a détruit entièrement le moulin à scie de M. Ludger Thibault.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

—M. Olivier Pelletier, de Val-Brillant, est pour quelque temps parmi nous. Il est l'hôte de M. O. Bélanger.

—Mlle Amélie Bérubé, de Mont-Joli, est en visite chez Mlle Léontine Bérubé.

—M. Raoul Thibault, du Séminaire de Rimouski, était dans sa famille, dimanche dernier.

—M. l'abbé Georges Bouillon, de

New-Carlisle, était de passage ici, la semaine dernière.

SAINTE-HELENE

M. et Mme Nérée Morin, après avoir passé cinq semaines, à Fall River, Boston, Lewiston, Maine et autres villes sont de retour de leur voyage de noces.

—L'installation des officiers de la Cour des Dames Artisans Canadiennes, Français a eu lieu, dimanche et fut présidée par M. l'abbé J.-H. Ouellet, aumônier, et M. le Curé Martin.

Présidente, Mme Georges St-Pierre, Représentante du Conseil Exécutif, Mme Arthur Caron, 1ère et 2ème Vice-Présidentes Mmes Irénée Caron et Emile Ouellet, Secrétaire, Mlle Rosa Gagné, 1ère et 2ème Commissaires-ordonnatrices Mmes Eva Pelletier et Olivia Lebel, 1ère, 2ème et 3ème censeurs Mmes Marie-Anne Ouellet, Mme Polycarpe Dionne et Mlle Marie-Anne Landry.

—M. et Mme Isidore Morin sont partis pour un voyage de 4 à 5 semaines à Fall-River, Salem, Mass. et Lewiston, Maine.

CONCORD, N.-H.

Naissance.—M. et Mme Arthur Gaudreau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Adrien, Maurice, Parrain et marraine, M. Adrien et Mlle Antoinette Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Gaudreau, grand-mère du nouveau-né.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Triduum.—Nous avons eu, pendant les "jours gras" un triduum prêché par le Révérend Père Georges Bélanger, Rédemptoriste. Tous ont admiré, se promettant bien de la mettre en pratique, la parole facile et convaincante. Aussi le triduum a-t-il été un succès. Merci du fond du cœur au Révérend Père.

—Dimanche dernier, M. l'abbé François Xavier Jean, enfant de la paroisse, et professeur au collège de Sainte-Anne, est venu nous entretenir de l'Aide à Sainte-Anne. Sa parole chaude et vibrante a su intéresser les gens à cette belle œuvre. Les cours et les bourses se sont ouverts et la quête a produit le magnifique résultat de \$3,000.00. M. le curé Eugène Pelletier s'étant inscrit pour la jol somme de \$500.00. C'est vraiment beau et notre petite paroisse mérite certaine d'être inscrite au tableau d'honneur.

—Quatre de nos jeunes gens après un certain séjour dans différents centres américains, nous sont revenus tout heureux de pouvoir, après un labeur fatigant, se délasser au foyer familial. Ce sont: MM. Wilfrid Chamberland, de la Virginie, Alfred Dionne, de Lewiston, Oscar Chamberland et Louis Rossignol, de Nashua.

M. et Mme Délim Lévêque, ainsi que leur fille Cécile, étaient en promenade à Sainte-Anne, la semaine dernière, chez M. Pierre Thériault, père de Mme Lévêque. De Sainte-Anne, M. Lévêque se rendit à Québec, visiter son beau-frère, M. Elisée Thériault, député de l'Islet.

—M. Dieudonné Dionne, était à Sainte-Anne de Beauport, dimanche dernier. L'hôte de son fils, Ferréol, comptable de la banque.

—M. Marcellin Martin, voyageur, de Québec et son frère, Tobie, de Saint-Denis, étaient de passage à Saint-Philippe, dimanche dernier.

GROSSE-ILE

Lundi, le 7 février, M. l'abbé Ferland bénissait l'union de M. Rosaire Lachance, avec Mlle Marie-Anne Bédard. M. Victor Bédard accompagnait sa fille, et M. Albert Gendron servait de témoin au marié.

La mariée portait un costume marin avec fourrures, qui lui seyait à merveille, avec chapeau bleu-marin et taupe. Le marié portait un complet bleu-marin.

Après la messe ils se rendirent, accompagnés de quelques intimes, chez M. Gendron où un succulent déjeuner leur fut servi. Le soir, ce fut chez M. Bédard que tous les invités, en grand nombre, se réunirent pour satisfaire leur appétit devant une table chargée de mets délicieux de toutes sortes.

On continua la veillée, qui fut des plus agréables, chez les parents de la nouvelle épouse. Il y eut chant et musique et tous se sont bien divertis. On se quitta à une heure assez avancée chacun emportant en soi le souvenir de cette charmante journée, et souhaitant aux nouveaux époux, un bonheur sans mélange. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Une invitée.

L'ISLET

M. Arthur Beaulieu, de Montréal, était parmi nous, le 14 février dernier, à l'occasion de la sépulture de son oncle, M. Edouard Beaulieu, décédé subitement le 11 février, à l'âge de 75 ans.

—M. Théophile Green, de Montmagny, était de passage la semaine dernière.

—Mmes Marie Blanche et Irène Bernier sont de retour d'une promenade à Québec.

—Mme Fernand Fafard passera quelque temps à Ottawa.

—M. Léo Charpentier, de Montréal, était l'hôte de M. Raoul Lavoie, au commencement de la semaine.

—Mlle Lucille Gamache, de Québec, est l'invitée de son père, M. Eugène Gamache.

—Mlle Reine Bourget, de Québec, est l'invitée de sa cousine, Mlle Marie-Blanche Bernier.

—M. Joachim Fortin, de Chicoutimi, était l'hôte de M. Honoré Dionne, ces jours derniers.

—M. et madame Octave Normand, étaient chez M. Emile Normand, dimanche, le 20 février.

—Mme Adélaïde Laine, de Bienville, est l'hôte de son père, M. Achille Bouchard.

—Mme Turgeon, de Québec, était

Montmagny, Québec
P. VALLEE, Gérant
Correspondants dans le monde entier.
Avoir plus de \$50,000.00
310 Succursales et Agences au Canada.
La plus vieille Banque Canadienne-Française.
Siège Social: Québec — Fondée en 1860
La Banque Nationale
Commencez par économiser
Vous désirez vous marier
Lorsque vous serez prêt à fonder une famille, vous aurez les fonds nécessaires pour meubler votre maison et faire face aux premières dépenses décentes.
Déposez vos épargnes à

MAURICE ROUSSEAU, ALEX. CHOUINARD, J. L. K. LAFLAMME
ÉL. L. C. R. LL. L.
Rousseau, Chouinard & Laflamme
AVOCATS
Montmagny, P. Q.

LE PLUS GROS LABORATOIRE DENTAIRE du
BAS DE QUEBEC EST CELUI DU
Dr E. BOLDUC RUE DE LA STATION
MONTMAGNY
Point n'est besoin de gageures ni de bluff pour le prouver, tout le monde le sait, vingt années d'expérience l'ont prouvé.
EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR. Dentiers en caoutchouc, en or, aluminium et cellulose, Ponts et couronnes en or.
Satisfaction garantie. Bureau comme d'habitude, de 9 heures à 5 heures p. m., dans la propriété de la rue de la station.

Téléphone 137. Heures de durées
9 hres A. M. à 9 hres P. M.
Docteurs Houle & Laforest
CHIRURGIENS-DENTISTES
Spécialités: Extraction des dents absolument sans douleur. Extraction des nerfs dentaires sans douleur, avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance.
Anesthésie locale: Au moyen de l'Acaine.
Anesthésie générale: Au moyen du Somnoforme.
TOUT TRAVAIL GARANTI
BLOC ALPH. LABERGE
RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, P. Q.

Ernest Roy, C. R. Antonio Langlais, B.A., L.L.L.
Roméo Langlais, C. R. F.-X. Godbout, B.A., L.L.L.
Armand LaVerne, C. R. Thomas Tremblay, B.A., L.L.L.
Roy, Langlais, La Vergne, Godbout & Tremblay
AVOCATS
QUEBEC, MONTMAGNY, P. Q.
126, rue St-Pierre—Tél. 5800
Bureau à Montmagny tous les jours.

A. RIVILLE DECHENE, FERNAND CHOQUETTE,
C. R., M. P. B. A. L. L. L.
MONTMAGNY, 88 RUE ST-PIERRE
Tél. 128. Tél. 4208. Québec.
DECHENE & CHOQUETTE
AVOCATS ET PROCUREURS, ETC.
BUREAUX A QUEBEC ET A MONTMAGNY

RODOLPHE BEDARD
Expert comptable
MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES.
Téléphone Main 8787.
72 Est, Notre-Dame, Montréal
Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions, Liquidations et Partages, Arbitrages.
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIÈRE COMMERCIALE.

l'hôte de Mme Michel Boucher, la semaine dernière.
—Mlle Elise Caron, de Montmagny, est l'invitée de M. Louis Blanchet.
—M. Albert Bourget, de Québec, était chez M. Joseph Bernier, le 27 février.
—Mme Fafard-Drolet, de Québec, était l'hôte de sa mère, Mme Auguste Fafard, au commencement de la semaine.
—Mlle Alice Morin est de retour d'une promenade à Québec.
—M. Lorenzo Caron, de Québec, était de passage à l'Islet, le 27 février dernier.
—Mme Joseph Chalifour est de retour d'une promenade à Montréal.
—Mlle Léonie Lemieux, ainsi que Mme Joseph Galichand sont de retour de Québec.
—M. Marier, de St-Roch des Aulnaies, était chez M. Emile Fournier, dimanche.
—Récemment, on a collecté pour l'Aide à la Construction du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. M. le

A VENDRE
Une terre de 90 arpents carrés environ, située dans Berthier, avec tout le roulant, la récolte de l'année bâties des, sus construites; bonnes conditions pour un prompt acheteur.
S'adresser à
DUCHESNAY, notaire
Montmagny.

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L. C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

OMER BERUBE
AVOCAT-PROCUREUR
Rue du Dépôt, Montmagny.
Téléphone: Résidence, 24
Bureau, 113

L. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

Jos. C. Hébert
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladie et Accident
Responsabilité Patrimoniale
Achats et Ventes de Dénentes
PRETS D'ARGENT
Rue du Dépôt, Montmagny

ELZEAR J. DUCHESNAY
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Règlement de successions
Prêts d'argent
Rue du Dépôt, Montmagny

Dr Philippe Richard
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY
Tél. National No. 81

Docteur J. LeBLOND
SPÉCIALISTE
Ex-Elèves des Hôpitaux de Paris
Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis
SPECIALITES: Chirurgie générale, maladies des femmes, maladies des enfants, maladies des voies urinaires, Rhumes, Électrothérapie.
L'importe quelle opération chirurgicale faite à la demeure du malade
Heures de consultation: 3 heures à 6 heures l'après-midi.
TEL. BELL 171
No 1. Rue Commerciale, Lévis

Dr Norbert Cloutier,
Médecin-Chirurgien
EX-ÉLÈVE DES HÔPITAUX DE NEW-YORK
S'occupe de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques.
Ancienne résidence du notaire BEAUBIEN.
Coin des rues S-Thomas et S-Paul.
Téléphone No. 7. Montmagny.

Dr J. Thomas Gosselin
RUE ST-LOUIS, Montmagny
Lève du célèbre Hôpital (Post-Graduate) New-York
GRADUÉ, avec grande distinction, de l'Université Laval
SPECIALITES: Opérations chirurgicales, Maladies des femmes et des enfants
Heures de bureau: JOUR et NUIT

J. ART. LARUE, EUGENE TRUDEL
C. A. L. L. C. C. A. L. L. C.
LARUE & TRUDEL
Comptables Licenciés
(Chartered Accountants)
126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Piche
Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Comptables, Experts et évaluateurs.

La Corporation d'Energie de Montmagny

MONTMAGNY POWER CORPORATION

Obligations Portant 1ère Hypothèque à 6½%

EMISSION TOTALE: \$600,000.		DATES DU 1er NOVEMBRE 1919	
Echéances: 1er mai 1922	\$ 5000.	Echéances: 1er mai 1927	\$50000.
" " 1923	10000.	" " 1928	65000.
" " 1924	20000.	" " 1929	80000.
" " 1925	30000.	" " 1930	100000.
" " 1926	40000.	" " 1931	200000.

Capital et intérêt payables en or, au choix du détenteur, à la Banque Nationale, à Montmagny et à Québec.

Les coupons d'intérêt sont payable les 1er mai et novembre

Coupons: \$100, \$500 et \$1000

Les obligations peuvent être rachetées par la compagnie, en tout ou en partie, à 102 plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

FIDEICOMMISSAIRE:

Monsieur Prudent Vallée, gérant de la Banque Nationale, à Montmagny.

OPINION LEGALE:

M.M. Rivard, Chauveau & Marchand, avocats à Québec, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.

\$400,000 de ces obligations sont offertes en vente

PRIX: Le pair (100%) plus l'intérêt accru.

S'ADRESSER A

Rousseau & Hébert,
RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

LES METHODES D'INCUBATION

Quelle est la meilleure : la méthode naturelle ou la méthode artificielle ?

INSTRUCTIONS

La saison d'incubation approche, et beaucoup de gens se demandent sans doute quel moyen ils devraient adopter—poules ou machine. Pour ceux qui se proposent de ne faire éclore qu'un nombre relativement restreint de poussins (moins de 100) les moyens naturels feront très bien l'affaire. Ceux qui dépassent la centaine auront avantage à se procurer une couveuse artificielle.

La méthode artificielle a deux grands avantages sur la méthode naturelle: on peut faire éclore les poussins quand on le désire, sans attendre que les poules manifestent le désir de couvrir; on peut faire éclore un grand nombre de poussins à la fois et obtenir ainsi une basse-cour plus uniforme.

Les poules couveuses donnent peut-être un plus grand pourcentage d'incubation que la machine, mais il meurt toujours beaucoup de poussins, tués dans les nids par les poules, si bien qu'en fin de compte, le pourcentage de poussins qui reste avec la machine est tout aussi grand, sinon plus, qu'avec les poules.

Moyen naturel.—Lorsqu'on se sert de poules, on fera bien d'en mettre à couvrir un certain nombre à la fois pour que les œufs puissent être mirés, et s'il y a beaucoup d'œufs inféconds on pourra remettre quelques-unes des poules à couvrir.

Les poules doivent être mises dans un endroit tranquille, sur le sol; si l'on se sert de nids on placera un morceau de gazon au fond du nid, le côté de l'herbe en bas et creusé pour former le nid. On le recouvrira de litière avant d'y déposer les œufs.

Au moment de la mise à couvrir, on saupoudrera les poules soigneusement avec une poudre contre la vermine et on répètera cette opération une semaine avant l'éclosion des poussins.

Ne mettez pas trop d'œufs sous les poules, surtout au commencement de la saison, car la poule en se retournant ramène parfois ces œufs sur le bord du nid et ceux-ci se refroidissent à tour de rôle, et dans ce cas l'éclosion se fait mal.

Lorsque vous choisirez des poules pour couvrir, vous constaterez une grande différence dans la température du corps; généralement c'est la poule dont la température du corps est la plus élevée qui donne les meilleurs résultats.

Méthodes artificielles.—Les uns préfèrent les machines à eau chaude, les autres les machines à air chaud. Les deux cependant réussissent parfaitement, à condition que la machine soit bien construite et bien conduite. En achetant une couveuse, achetez-en une assez grosse pour vous donner le nombre de poussins nécessaire en trois éclosions ou plus.

On admet généralement que le mois d'avril est le meilleur pour l'éclosion. On s'arrangera donc pour faire éclore le nombre de poussins dont on a besoin vers cette époque, ou aussi près que possible de cette époque. Pour la basse-cour ordinaire de la ferme, nous recommandons une machine contenant au moins 120 œufs. Une cave bien éclairée est un bon endroit pour un incubateur. A défaut de cave, on pourra se servir d'une chambre de la maison où la température reste à peu près égale, et que l'on peut ventiler sans courants d'air. Pour commencer, choisissez les œufs de bonne forme, de grosseur moyenne et provenant de bons sujets vigoureux. La température dépend entièrement de l'endroit où se trouve le thermomètre. Les thermomètres à pied doivent généralement enregistrer de 102 à 102½ degrés; les thermomètres suspendus de 102½ à 103 degrés. On recommande de faire fonctionner beaucoup de machines sans eau, mais si les poussins manquent un peu de plume, s'ils sont moins dodus que les poussins éclos par les moyens naturels, un peu d'eau ajoutée leur fera généralement beaucoup de bien.

On peut ajouter cette eau sur une chaise de sable placée sous le tiroir des œufs, ou en arrosant les œufs de temps à autre. Après la deuxième journée, on retourne les œufs deux fois par jour et on les rafraîchit deux fois par jour jusqu'à ce que les poussins commencent à bécoter. Il n'est pas nécessaire de retourner chaque œuf. Il suffit de rouler d'une façon générale tous les œufs sur la plaque, en ramenant les œufs du centre à l'extérieur et ceux de l'extérieur au centre, pour les faire continuellement changer de place dans la machine. Il est bon de mirer les œufs vers le septième jour. On pourra alors trouver facilement tous les œufs inféconds et les enlever. On fera un deuxième mirage vers le quatorzième jour, ou avant que les poussins commencent à bécoter, afin de donner un autre coup de pouce possible dans l'incubateur. Dès que les poussins commencent à bécoter, on fermera la machine et on ne l'ouvrira pas, généralement parlant du moins, avant que l'éclosion soit complète. Parfois, pour un grand nombre d'œufs, il peut être nécessaire d'ouvrir la machine assez longtemps pour enlever quelques-uns des poussins. On fera bien de ne pas permettre aux poussins de descendre dans le tiroir d'élevage avant qu'ils soient secs, car ils seraient exposés à se refroidir. Une fois l'éclosion terminée on enlèvera de la machine les œufs non éclos et leur coque, et on laissera les poussins pendant au moins douze heures, la porte partiellement ouverte pour la ventilation, afin de les endurcir graduellement avant de les transporter à la poussinière.

GEORGE ROBERTSON.
Adjoint à l'Aviculteur du Dominion.

Vers la fin de juin prochain, on fêtera le cinquantenaire de vie sacerdotale de Mgr Guay, fondateur de l'Hospice Guay, à Lauzon. Ces fêtes auront lieu à Lauzon.

Comment vous pouvez dire que c'est la véritable Aspirine

Seulement les tablettes avec la "Croix Rouge" sont de l'Aspirine, pas d'autres.



Il n'y a qu'une seule sorte d'aspirine, celle marquée de la Croix Bayer ou des autres tablettes ne sont que des imitations acid.

Les véritables "Tablettes d'Aspirine Bayer" ont été prescrites par les médecins depuis dix-neuf ans et se sont montrées efficaces dans des milliers de cas de douleurs, maux de tête, névralgie, rhumes, rhumatisme, lumbago, etc.

On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies en petites boîtes de ferblanc de tablettes, aussi en plus gros paquets. Elle est fabriquée au Canada.

A l'origine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la Manufacture Bayer de Mono Acétyle, Sulfate d'Acide.

Bien qu'il soit très connu que "Aspirin" est le nom de la marque Bayer, pour protéger le public contre les imitations de tablettes de la Compagnie Bayer Ltd., seront marquées de la marque "Croix Rouge" de commerce la "Croix Bayer".

Le feu a détruit la célèbre maison de Nazareth à Lorette.

Rome, 25.—Le Pape Benoît XV a reçu hier un rapport de Mgr Andréoli, archevêque de Lorette, mentionnant les pertes irréparables de trésors religieux occasionnées par un incendie dans la Chiesa della Casa Santa à Lorette. Le feu a détruit l'église qui renfermait entre ses murs, suivant la tradition catholique, la maison du Christ à Nazareth, et les dommages sont estimés à plus de douze millions de lires en or.

Cette relique, qui était décorée d'arabesques de cuivre doré, et la très précieuse statue de la Vierge ont été réduites en cendres. On n'a pu retrouver dans les débris aucune trace de cette statue qui était soustraite dans un bois de cèdre précieux. Plusieurs autres trésors religieux et artistiques ont été détruits, y compris un autel décoré de pierres précieuses, un vase sacré que l'on croit avoir appartenu à la Sainte-Famille et qui avait été enrichi de dorures par Benvenuto Cellini.

Deux bustes d'argent représentant St-Joseph et la Sainte-Vierge, les cloches d'argent entourant la statue de la Vierge et toutes les lampes votives d'or et d'argent ont été complètement anéanties.

La maison du Christ, d'après la légende, aurait été transportée miraculeusement de Nazareth à Lorette.

FEU MADAME ALPHONSE PAQUET

Nous apprenons avec chagrin la mort de Madame Alphonse Paquet, (née Eugénie Lamotte), épouse de M. Alphonse Paquet, maire de Saint-Nicolas, et père du comte de Lévis, décédée dans sa famille le 25 février 1921, après une courte maladie, à l'âge de 54 ans.

Il n'y a que quelques jours, Madame Paquet était venue à Québec visiter ses parents et amis, et rien ne faisait prévoir la crise pulmonaire dont elle s'est sentie subitement atteinte et qui l'a emportée dans l'espace de quelques jours.

Tous ceux qui ont connu Madame Paquet, sa grande activité, sa charité admirable, son hospitalité généreuse regretteront la disparition de cette femme, de bien, qui fut une épouse exemplaire, et une mère de famille capable d'aller, pour les siens, jusqu'aux extrêmes limites du dévouement.

L'une des plus anciennes élèves du couvent de Saint-Nicolas, elle avait pris, l'été dernier, à la édition des noces d'or de cette institution, une part importante. Aussi les Révérendes Sœurs de la Charité se sont-elles fait un devoir d'entourer de leurs soins religieux et de leurs consolations, ses derniers instants.

Madame Paquet s'est éteinte dans les sentiments de la plus parfaite résignation chrétienne, laissant après elle, pour pleurer sa mort, un époux, inconsolable, et neuf enfants: Louis-Alphonse, Jules, Étienne, et Paul-Emile; Rachel, (Madame N. Dion) Reine, (Madame B. Durouches), Lucette, Mariette, et Germaine.

Elle était la belle-sœur de Mgr. Paquet, du Séminaire, de la Révérende Mère Marie de la Visitation, supérieure de l'Hôpital de Thetford, de M. Benjamin Paquet, de Saint-Nicolas, des Drs. Albert et Achille Paquet de cette ville et de Côme LaLiberté, de Sainte-Croix. de M. H. Magnan, du Département de la Colonisation, et la tante de M. l'abbé M. LaLiberté, actuellement en séjour d'études à Paris.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

PAP-SAG

(Tablettes)
GUÉRISSENT LA
DYSPEPSIE

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.

50 cts la boîte
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal

COMMERCE CANADIEN

Comment s'équilibrent nos échanges avec les autres pays.—Une balance défavorable.

ETATS-UNIS.

Une compilation de la valeur de nos importations au cours des douze mois terminés au 31 janvier dernier, indique que notre commerce extérieur durant cette période a atteint à son chiffre plus important que celui réalisé durant la période terminée fin janvier 1921, le total des échanges a été de \$2,568,815,356 alors que pour la période antérieure, il était de \$2,261,792,397, ce qui constitue un accroissement de plus de 300 millions de dollars. Malheureusement l'examen des statistiques ne nous permet pas de nous réjouir de ce résultat puisqu'il s'est établi à notre détriment, le chiffre de nos importations s'étant accru pendant que celui des exportations décroissait. Nous avons vendu à l'étranger pour une valeur totale de \$1,263,221,491, alors que durant la période précédente nous avions exporté pour une valeur de \$1,291,013,187; nos ventes se sont donc diminuées de près de \$28,000,000. D'un autre côté, nos achats ont été de \$1,305,593,859, pour la période 1921 alors qu'ils avaient été de \$970,779,210 pour la période de 1920, accusant un accroissement de \$334,714,649.

Ainsi donc il apparaît que nous achetons plus que jamais et que nos exportations ont tendance à diminuer. Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que la valeur de nos envois soit en constante diminution au fur et à mesure que les pays européens reprendront la vie économique normale. Le gonflement de notre commerce d'exportation était un fait de guerre, que le retour à la paix fera disparaître.

Comme toujours depuis quelques années, les Etats-Unis ont été notre principal fournisseur de même que notre premier client. Notre commerce global avec ce pays s'est chiffré à près d'un milliard et demi, nos ventes ayant été de \$551,522,444 et nos achats de \$908,984,515. La balance commerciale nous est défavorable dans ce cas jusqu'à un total de \$347 millions. L'on voit par ces chiffres que l'excédent de nos importations est plus fort que l'excédent de nos exportations totales. C'est donc dire que quand nous parlons de restreindre nos achats à l'étranger, c'est des Etats-Unis, que nous voulons parler, puisque c'est dans nos transactions avec ce pays que nous sommes à un désavantage.

Depuis la cessation des hostilités et depuis la reprise de la vie économique de notre commerce avec la Grande-Bretagne s'accroît constamment. Pour la dernière période de douze mois, nos achats sont passés à 126 millions de 97 millions qu'ils étaient pour la même période précédente. Nos exportations, elles ont diminué durant le même espace de temps puisqu'elles sont passées de 510 millions en 1920 à 332 millions en 1921. Dans ce cas, la balance commerciale nous est encore défavorable, mais il y a une tendance entre les deux items à s'équilibrer.

Avec la France, il y a un changement complet, nos envois étant passés de 66 millions et demi en 1920 à 29 millions en 1921, cependant que nos achats s'accroissent de 7 millions à 20 millions. Les échanges n'ont été à notre avantage que d'une somme de 9 millions alors qu'en 1920, ils étaient de près de 60 millions.

Nous avons été plus heureux dans nos transactions avec la Belgique, car tandis que nos importations passaient de \$600,000 à \$4,000,000, nos exportations montaient de 22 millions et quart à 45 millions et trois quarts. Avec Bruxelles la balance favorable s'est donc accrue de 20 millions à 40 millions.

Parmi les pays à qui nous avons plus vendu durant la dernière période, nous remarquons l'Australie dont les achats chez nous sont passés de \$13,420,447 à \$172,446,913.

Parmi ceux qui nous ont plus vendu de leurs produits, nous trouvons les Indes Occidentales, dont les envois sont passés de 10 à 15 millions et Cuba dont nous avons reçu pour 34 millions de marchandises alors qu'en 1920 nous n'en avions reçu que pour \$12,000,000.

Notons enfin que durant la dernière période de douze mois, nos ventes à l'Italie sont passées de 17 millions à 54 millions.

Horaires des trains à Montmagny

En force le 27 février 1921

Nos Trains allant à l'ouest Heures
1 Océan Limité, tous les jours.....3.03 a. m.
25 Local tous les jours, dimanche excepté.....8.06 a. m.
3 Mar. Express tous les jours.....12.38 p. m.
31 Loc. Express, tous les jours, dimanche excepté.....7.48 p. m.
881 Market tous les jours excepté le lundi.....3.12 p. m.

ALLANT A L'EST
32 Local tous les jours, excepté le dimanche 9.45 a. m.
2 Océan Limité, tous les jours.....1.17 a. m.
3 Mar. Exp. tous les jours.....4.01 p. m.
46 Market tous les jours excepté le dimanche 6.41 p. m.
Market tous les jours excepté le dimanche 10.00 p. m.

Ottawa, 28.—Au 22 janvier dernier le gouvernement avait dépensé \$69,199,925 en prêts pour établir 58,276 soldats de retour du front sur des terres dans différentes parties du Canada. La Commission chargée de ce rétablissement des soldats dans la vie civile, a examiné et autorisé jusqu'à date 20,215 prêts d'une valeur de \$81,889,732.

LE BARREAU CANADIEN ET LE DIVORCE

Le conseil de l'Association Canadienne du Barreau réunie à Québec samedi.

Le Conseil exécutif de l'Association Canadienne du Barreau s'est réuni en assemblée, samedi, à Québec, au Château-Frontenac, sous la présidence de Son Excellence Sir James Aikens, lieutenant-gouverneur du Manitoba et président de l'Association. Vingt-cinq délégués environ, y prirent part, représentant les provinces du Dominion, la Colombie-Anglaise exceptée.

Un des sujets les plus importants qui fut discuté a été la fameuse résolution sur le divorce, qu'on adopta dans les dernières minutes de l'Assemblée de septembre dernier. Il fut admis unanimement que cette résolution ne reflétait pas l'opinion générale, 15 membres seulement ayant assisté à l'Assemblée du barreau. La résolution suivante fut proposée par M. Maure Logan, ex-député, de Amherst et secondé par M. King, de Kingston. On en a discuté les termes, durant quelques minutes puis elle fut adoptée unanimement.

Cette résolution se lit comme suit: "Attendu qu'il apparaît que la résolution concernant le mariage et le divorce, imprimée aux pages 144 et 145 des délibérations de la dernière assemblée de l'Association, a été passée à un moment où elle n'a pu être suffisamment discutée et qu'il y a une erreur manifeste quant à ce qu'elle comportait véritablement, il est résolu que ce Conseil ne donne pas suite à la dite résolution. "Ce Conseil ajoute qu'il ne croit pas désirable la présentation d'une résolution à ce sujet".

La résolution que l'on a désapprouvée avait été passée alors que le Comité seulement des membres du Conseil étaient présents. Cette résolution qui disparaît maintenant l'Association réclamait la matière de tuer le divorce.

On se rappelle le bruit que fit la fameuse résolution, les polémiques ardentes qu'elle provoqua dans les journaux. Tout cela a donc servi à peu de chose puisque le Conseil du Barreau Canadien vient d'y apporter une objection catégorique. Les plus virulents en ont été quittes pour une belle peur.

A cette assemblée, il fut aussi question de la réunion annuelle. On décida de la tenir à Ottawa encore les 6, 7 et 8 septembre prochains.

Mentionnons, parmi les membres du Conseil présents, outre ledigne président, Sir James Aikens, M. le juge P.-B. Mignault, d'Ottawa, M. le juge E.-F. Survever, de Montréal, l'hon. J.-N. Francoeur, C. R., président de la Chambre des députés, M. J.-C. LaMothe, C. R., M. Ferdinand Roy, C. R., bâtonnier-général, M. Louis St-Laurent, C. R., M. H. Logan, ex-M. P., d'Amherst, etc.

BEL HOMMAGE

Samedi soir, le 25 courant, M. F.-C. Marquis, chevalier de S.-Grégoire le Grand, était l'objet d'une démonstration fort sympathique, de la part des employés de l'importante fabrique F.-C. Marquis, des associés et du personnel de la fabrique Marquis s'étaient réunis, pour présenter ses respects, et faire part de ses bons souhaits à leur très digne patron.

M. Fleury, gérant de publicité de la maison Julien fut une adresse dont le texte résumait les bons souhaits formulés ces centaines de coeurs respectueux et redevables des bontés que leur prodigait M. F.-C. Marquis.

M. F. Martin, le gérant de la manufacture Marquis, se fit l'interprète des employés de cette importante fabrique, pour exprimer en leur nom, leurs souhaits de longue et heureuse vie au fondateur de cette grande industrie qui n'en a aucune égale au pays.

M. Geo. Cantin, gérant de "The Victoriaville Furniture Coy", remercia au nom des employés et en son nom, M. le Chevalier F.-C. Marquis, de tout l'appui qui leur avait prodigué pour le bon avancement de cette jeune industrie qui promet les plus beaux résultats.

M. F.-C. Marquis, le héros de la fête remercia en termes émus, les nombreux contributeurs à cette fête très intime, et à cette expression spontanée d'estime, de la part de ceux qu'il a toujours considéré comme ses égaux.

M. Marquis, comme toujours, a prouvé qu'il était modeste, aussi il ne veut aucunement s'attribuer le mérite de ses succès nombreux. C'est à chaque employé, dit-il, que revient une part de ses succès, et c'est sur le dévouement de chacun qu'il compte pour mener à bonne fin de si belles entreprises si bien commencées.

M. Sam Fleury, inspecteur général de Eug. Julien & Cie Ltée, avait pris l'initiative de cette démonstration des mieux réussies et M. le chevalier n'a pas manqué de l'en remercier.

Le cadeau offert est une magnifique horloge "Grand Père" en or.

Étaient présents: madame Marquis, l'épouse du héros de la démonstration, madame Téphore Martin, l'épouse du gérant de la fabrique F.-C. Marquis, M. Art. Ménard, M. Geo. Cantin et J. Alain, administrateurs de Victoriaville Furniture Coy, D.-A. Gauvreau, P.-E. Boulet, gérant et sous-gérant du département général Eug. Julien & Cie Ltée, M. F. Ledue, gérant du département des automobiles.

La démonstration coïncidant avec le départ de M. F. Ledue, qui sera bientôt le gérant de la Cie Willis-Overland, à Montréal, les directeurs de Eug. Julien & Cie Ltée, lui présentèrent un joli sac de voyage ainsi qu'un magnifique bouquet, accompagnés de leurs bons souhaits et de ceux du personnel de Eug. Julien & Cie Ltée.

Les Charrues "NATIONAL" à Siège MONOSOCs et BISOCs

Ces charrues rendent la conduite du labour aussi facile que la conduite d'une charrette. Elles économisent les forces, épargnent la fatigue et permettent au laboureur, confortablement assis, de faire des sillons parfaits rien qu'en manipulant les leviers et en guidant les chevaux. Les charrues "NATIONAL" à siège sont remarquables par l'exceptionnelle qualité du matériel et la solidité à toute épreuve du bâti. Tout l'acier, la fonte et les autres matériaux qui entrent dans leur fabrication proviennent de nos usines et chaque pièce est examinée avant et après l'assemblage.

Charrue à Siège "ECLIPSE" A UNE OREILLE (Monosoc)

Cette charrue est sans contredit l'une des plus populaires et des plus pratiques qui soient dans l'Est du CANADA. Elle peut passer partout. C'est la charrue idéale pour les terres accidentées, pleines d'obstacles et rebelles. La profondeur du sillon et sa largeur se règlent à volonté. Sillon de 7 à 12 pouces de largeur jusqu'à 7½ de profondeur. Pesanteur 400 livres.

Charrue à Siège "REINE" A DEUX OREILLES (Bisoc)

Spécialement recommandée pour les grandes fermes. Elle laboure avec une précision toute mécanique, trace des sillons de largeur et de profondeur uniformes dans les gazon épais sans jamais être obstruée ou bourrée de tiges et de racines. Elle est relativement légère et d'une traction facile. 2 sillons de 8 à 12 pouces de largeur jusqu'à 7 pouces de profondeur. Pesanteur 540 livres.

Nous fabriquons aussi plusieurs autres modèles de charrues à mancherons et à siège.—Ecrivez pour demander notre catalogue et l'adresse de notre représentant le plus rapproché de chez vous. La charrue "NATIONAL" est la charrue qu'il vous faut—celle qui vous donnera le meilleur service et le plus de satisfaction.

MANUFACTURIERS de MACHINES AGRICOLES, Charrues, Hermines, Semoirs, Rouleaux, Fauxhermes, Râteaux, Lieuses, Moteurs à Gazoline, etc., etc.

Marque "NATIONAL"

Le Machine Agricole Nationale Ltée

Bureaux, Usines et Entrepôts: MONTMAGNY, Qué. Can.

Des succursales seront bientôt ouvertes à Québec, Montréal et dans les autres grands centres de distribution.

MANUFACTURIERS d'outils pour l'exploitation forestière et l'industrie laitière: d'outils pour charrois et locomotives, de poulies, etc., etc.

Marque "NATIONAL"

AUX CULTIVATEURS

Nous possédons l'amendement que vos terres requièrent pour donner des récoltes abondantes.

"CALCO"

Est le merveilleux produit qui a triplé les récoltes de ceux qui l'ont employé.

Il agit comme AMENDEMENT en affectant favorablement la texture physique du sol.

Il agit comme ENGRAIS en solubilisant une quantité considérable d'éléments, les rendant ainsi assimilables par les plantes.

Il agit comme REMEDE en entravant la pousse des herbes mauvaises; il corrige aussi l'acidité des sols et les rend, par conséquent, aptes à une végétation abondante.

Pour plus amples détails, adressez-vous dès aujourd'hui à

Deschambault Quarry Corporation

52, RUE ST-PAUL, QUEBEC

SIROP DE TABLE IMPERIAL

NUTRITIF ET DELICIEUX

DROUIN & FRERES LIMITEE QUEBEC

Parlement Federal

M. Campbell propose que l'on fasse le recensement d'abord.

ELECTION APRES

M. Pelletier, de Matane, critique vertement M. D.-B. Hanna.

Ottawa, 1er mars.—Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a pris un nouveau tournant, hier. Au cours des deux dernières semaines, la discussion s'est plutôt engagée sur l'amendement King et les orateurs se sont appliqués à parler d'élections générales et d'usurpation de pouvoir. Hier après-midi, M. J.-A. Campbell, de Nelson, Manitoba, a présenté un sous-amendement à l'amendement King.

M. Campbell voudrait que le parlement actuel s'ajournât, une fois sa besogne terminée. Ensuite, l'on attendrait le recensement. Muni des nouveaux chiffres, le gouvernement procéderait alors à une redistribution des comtés. Puis, il se présenterait devant le peuple pour lui demander un nouveau mandat.

M. Campbell a ajouté qu'il ne fallait pas trop attacher d'importance au fait qu'il se trouve aujourd'hui de l'autre côté de la Chambre, dans le "No man's land". Il a déclaré qu'il allait voter en faveur des projets du gouvernement chaque fois que la chose lui semblerait juste.

MM. H.-M. Shaw, W.-J. Blair, et L.-E. Argue, trois autres députés de l'Ouest, ont demandé la création d'une commission qui ferait une enquête sur le commerce du grain, tel qu'il se pratique aujourd'hui. Ils ont dit, en substance, que les Canadiens de l'Est ne pouvaient se faire une idée du monopole exercé sur les cultivateurs de l'Ouest par les marchands de grain. Ils ont, de plus, demandé au gouvernement d'instituer des enquêtes pour tous les éleveurs qui se trouvent dans les provinces de l'Ouest.

M. F.-J. Sinclair, député d'Antigonish-Cuntyboro, a qualifié l'administration Meighen de "cabinet de changement perpétuel". Il a établi une comparaison entre l'honorable M. Calder et M. "Facing-both-Ways" et terminait ses remarques en rappelant à M. Calder que M. "Facing-both-Ways" ne parvint pas à entrer dans la "Cité Céleste".

M. J. Pelletier, de Matane, est d'opinion que le gouvernement actuel n'était pas celui d'une démocratie. Il a dit que nous étions à la merci d'hommes qui ne sont pas responsables devant le peuple. Il critiqua ensuite le décret de l'honorable M. Hanna, qui défend à tous les employés des chemins de fer de l'Etat de s'occuper de politique. "Je ne crains pas d'affirmer", dit le député de Matane, "que cet ordre est absolument injuste. Ces hommes-là ont été forcés de travailler pour l'Etat lorsque les compagnies privées ont cédé leurs réseaux. On ne peut leur imputer leur nouvelle situation."

M. Pelletier est sous l'impression que le gouvernement s'occupe maintenant d'alléger son régime ferroviaire imposé, selon lui, au moyen de la censure.

M. C.-A. Gauvreau, député de Témiscouata, a déclaré que, malgré toute l'inspiration que le gouvernement peut chercher dans le changement de nom du parti, c'était bien le vieux groupe politique qui fut élu, en 1917, dans des circonstances tout à fait particulières, avec un mandat qui ne devait durer que le temps de la guerre. Il a cité l'exemple des anciens ministres qui font partie aujourd'hui de l'opposition. Le député de Témiscouata a aussi parlé de la nouvelle attitude du gouvernement vis-à-vis du Québec.

M. Gauvreau a conseillé au nouveau premier-ministre de faire en sorte que les recommandations de sir Robert Borden, quant aux fêtes catholiques d'obligation, soient observées par la Commission du Service Civil.

Quand la Chambre des Communes s'est assemblée hier, l'hon. C.-J. Doherty a proposé l'adoption d'un projet de loi ayant pour objet d'amender et de consolider les lois touchant les droits d'auteur. Ce bill a subi sa première lecture ainsi qu'un autre touchant l'inspection du gaz et des "meters" à gaz.

Le Dr. R.-J. Manion (Fort Williams) a continué le débat sur l'adresse. Il n'avait pas, dit-il, l'intention de prendre part au débat. Ce sont certaines remarques des députés de l'opposition qui l'y ont induit. On a dit à gauche que les libéraux-unionistes n'avaient pas le courage de se séparer de leur parti. Le Dr Manion estime que c'est le contraire qui est vrai. Les libéraux qui siègent du côté ministériel ont déjà eu le courage de rompre avec leur parti. Peu des partisans de M. King ont manifesté un semblable courage moral.

L'orateur s'en prend ensuite à la politique tarifaire de l'opposition.

A son avis, l'Ontario et le Québec ont des intérêts économiques similaires, et la vieille province devrait emboîter le pas au premier-ministre. Il estime que le gouvernement actuel et son prédécesseur ont fait voter des lois sages et opportunes depuis les dernières élections. Il détient son mandat de par la volonté du peuple, lequel est généralement satisfait. Personne ne saurait soutenir sérieusement qu'une élection générale aiderait le Canada à payer sa dette, à résoudre ses problèmes ferroviaires, ou à se procurer au dehors l'immigration de choix dont il a besoin pour mettre en valeur ses ressources naturelles. La Grande Bretagne et d'autres pays européens ont eu leurs élections depuis l'armistice. Cela a-t-il supprimé tout malaise dans ces pays? Le Dr Manion conclut donc qu'une élection générale ne s'impose pas encore et votera contre l'amendement.

M. J.-H. Sinclair (Antigonish-Guysboro) après avoir taquiné le parti au pouvoir qui a changé de nom aussi souvent que Henri VIII changeait de femmes, mais par contre n'a pas changé de méthodes, suggère au gouvernement de retrancher dans les dépenses. Il lui dit que son programme protectionniste a tous les caractères d'un programme réactionnaire. Il faut savoir se contenter d'un tarif de revenu. Il est absurde que les nations soient toujours à courir les uns après les autres, qu'elles s'opposent les unes aux autres.

La question du tarif n'est pas la plus importante de celles qui s'imposent à l'attention de la Chambre. On pourrait étudier quelques-uns des aspects de la protection. On arriverait ainsi à éliminer la protection des industries qui n'en ont pas besoin. Le tarif actuel ne profite pas aux industries qu'il prétend favoriser. On devrait réduire au minimum ou éliminer complètement les droits sur les vivres.

En arrivant ensuite à l'amendement de l'opposition, l'orateur déclare être de l'avis de l'hon. A.-K. MacLean. Les électeurs, en 1917, furent mis sous l'impression que le gouvernement de l'Union ne reviendrait au pouvoir que pour le temps de la guerre et du rajustement qui s'imposerait immédiatement après la conclusion. Mais il est tout de même d'avis que les électeurs veulent la redistribution qui leur assure une juste représentation au Parlement.

M. L.-E. Argue, (Swift Current) est d'avis que l'hon. T.-A. Crerar n'a reçu du peuple aucun mandat d'assumer l'attitude qu'il prend à la Chambre. L'Ouest veut la redistribution qui lui donnerait une vingtaine de députés additionnels.

Un autre rajustement qui s'impose, c'est celui des tarifs de transport. Tout le Canada en bénéficierait. L'Ouest payera volontiers sa part, mais pas plus que sa part.

M. J.-A. Campbell (Pas Manitoba), ne voit rien qui vaille dans les discours du premier-ministre et du chef de l'opposition. A son avis, M. Crerar est le seul orateur qui ait énoncé une politique consistante. Le député de Pas propose que l'amendement King soit modifié de façon à se lire comme suit: "Nous sommes tous respectueux de la Voie Excellente que ses aviseurs actuels ne jouissent pas de la confiance de la Chambre et du pays; que la situation politique actuelle exige la redistribution des sièges suivie d'élections générales; que le Parlement devrait procéder dès maintenant à l'étude et au vote des lois urgentes pour le pays à l'heure actuelle; puis être ensuite prorogé jusqu'à la prochaine date où les résultats du recensement, étant connus, il sera possible d'amender la Representation Act; que des élections générales aient lieu ensuite le plus tôt possible; que, de plus, soient expédiées aussi rapidement que possible le travail du recensement et la compilation des statistiques nécessaires à la redistribution des sièges électoraux."

M. W.-J. Blair (Battle River, Alberta) a appuyé la proposition d'une redistribution devant précéder l'élection.

37 VICTIMES

(Serv. de la Presse Canadienne) Porter, Indiana, 1.—En vérifiant définitivement le nombre des cadavres déposés à la morgue de Chester, les employés des chemins de fer et le coroner ont été arrivés à la conclusion qu'il n'y avait pas plus de 37 personnes connues, parmi les morts. La différence, entre ce compte et celui qui l'avait précédé, est due à l'extrême mutilation de plusieurs cadavres. C'est ainsi que, dans certains cas, des corps disloqués avaient été comptés pour deux.

Ottawa, 1.—L'Union No. 66 des Fonctionnaires Publics demande au gouvernement de payer un boni annuel de \$800 à \$2,500 pour le service civil. Cependant cette question de boni est loin d'être réglée et on dit en certains milieux que le gouvernement pourrait bien l'abolir. Le dernier paiement doit être fait en mars et on ne sait pas encore ce que fera le gouvernement pour 1921.

ON FUSILLE A DUBLIN ET A CORK HIER

Six Irlandais meurent pour avoir pris les armes contre l'Angleterre.

(Serv. de la Presse Canadienne) Cork, 1.—Six membres du Sinn Féin, condamnés à mort, pour avoir pris les armes contre l'armée anglaise, ont été fusillés, hier matin. On les a conduits aux supplices par groupes de deux à intervalles d'un quart d'heure entre chaque groupe. Des prières ont été récitées dans toutes les églises de Cork, pour ceux qui allaient mourir. Avant l'exécution, le messe fut célébrée dans la cellule où les prisonniers étaient confinés et l'extrême-onction fut administrée à chacun d'eux.

Aussitôt après que les condamnés eurent été fusillés, leurs parents réclamèrent leurs corps sans pouvoir les obtenir. Deux ambulances fortement gardées transportèrent ces corps des casernes où avait eu lieu l'exécution à la prison du comté.

A DUBLIN AUSSI

(De notre Correspondant) Londres, 1.—On télégraphie de Dublin au Central News qu'un certain nombre de prisonniers ayant participé à l'assassinat de 14 officiers britanniques à Dublin, le 21 novembre, ont été exécutés cette semaine.

Un avocat tombe du sixième étage d'un immeuble hier après-midi.

Montréal, 1.—Dale Harris, avocat bien connu, de Montréal, qui, à un cru mort hier après-midi, après une chute mystérieuse, qu'il a faite en tombant du sixième étage du Montréal Trust Building sur le Carré de la Place d'Armes, est encore en vie.

Dans une déclaration émise à 5 heures hier après-midi, le docteur O. F. Mercier, surintendant de l'Hôpital Notre-Dame où Harris fut transporté après l'accident, a dit qu'à part la fracture de la nuque, le malheureux ne souffrait pas d'autres blessures apparentes. Bien qu'il ne soit pas hors de danger, il n'est cependant pas dans un état critique.

Tard, hier soir, on disait que le blessé reposait tranquillement. Le Dr Mercier dit qu'il prendra environ un jour à se remettre du choc qu'il a subi.

M. Harris, qui est un avocat très avantageusement connu à Montréal, est tombé, hier, du sixième étage de l'immeuble du Montréal Trust, ancien édifice de la banque de Québec, situé au No 11 de la Place d'Armes.

A BAIE S.-PAUL

(De notre correspondant) Baie St-Paul, 1.—La présentation, à l'Assemblée législative, d'un projet de loi pour amender la loi concernant le flottage et la descente du bois à crée toute une commotion dans notre paisible ville. La lutte des riverains affectés par le flottage du bois sur la rivière du Gouffre, le long et coûteux procès qui s'en est suivi, la perte de ce procès par la Baie St-Paul Lumber Co., ont pris ici la couleur d'un événement capital.

On craint, avec raison, que la Compagnie ne cherche à se soustraire à justice, à se reprendre à l'aide d'une législation fautive qui lui donnera ce que le tribunal lui a refusé. Il est à espérer que les amendements compris dans le projet seront examinés avec soin par le Comité et qu'aucune injustice ne sera permise.

A LA MODERNE

Le trousse du crime a fait pour douze millions d'affaires à Chicago, en 1919.

Chicago, 1er.—Dix mille personnes, hommes ou femmes, ont adopté le crime comme gagne-pain à Chicago, et le pratiquent avec toute la méthode et tout le savoir-faire que requiert les affaires aujourd'hui.

Henry Barret, Chamberlain, directeur exécutif de la Commission contre le crime, est l'auteur de cette déclaration sensationnelle. Il a prononcé ces paroles devant une assemblée d'hommes d'affaires. "En 1919", dit-il, "le trousse du crime a fait pour \$12,000,000 d'affaires dans la ville. Ses plans ne peuvent être contrecarrés que par une organisation aussi parfaite que la sienne. Pour combattre le crime organisé, M. Chamberlain recommande au public d'appuyer la mise en vigueur de la loi et de se prêter plus vaillamment aux obligations que comporte l'institution du jury. Il suggère encore des méthodes de police plus modernes."

Un empl oyé de la ban que de Montréal est accusé d'avoir volé une somme de \$21,500.

Toronto, 1.—Edgar Brown, caissier de la principale succursale de la banque de Montréal à Toronto, a été arrêté, hier soir, à neuf heures, accusé du vol qui a été commis jeudi matin à la banque, alors que \$12,200 d'argent et \$10,000 de certificats de la chambre des compensations ont disparu. Brown, qui est âgé de 27 ans, a été arrêté au moment où il travaillait à la banque. Il a passé la nuit dans un poste de police et comparaitra ce matin devant la cour de police. Il est accusé d'avoir volé \$21,500.

Georges S. Guthrie, inspecteur des détectives, a déclaré, paraît-il, que Brown a avoué son crime.

RHUMATISE PLUS DE 16 ANS

Guéri complètement depuis qu'il a pris "Fruit-a-tives"

103, RUE CHURCH, MONTREAL.
"J'ai été affligé du Rhumatisme plus de 16 ans. J'ai consulté des spécialistes; pris des remèdes; rien n'y faisait."

Ensuite, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives", et 15 jours après, la douleur était moins forte. "Fruit-a-tives" a graduellement vaincu mon rhumatisme; et maintenant, il y a cinq ans que je n'ai plus une seule douleur. C'est de tout cœur que je conseille à tous ceux qui souffrent, de prendre ce remède aux fruits". P. H. McHUGH.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

LES JUIFS EN TERRE SAINT E

Ils tiennent à Jerusalem une conférence avec l'objet d'y assurer leur emprise.

SIR HERBERT

(Serv. de la Presse Canadienne) Jerusalem, 1er.—Sir Herbert Samuel, haut Commissaire anglais à Jérusalem, a ouvert, ces jours derniers, une conférence à laquelle assistaient 71 rabbis et 35 laïques convoqués par l'administration palestinienne en vue d'établir un rabbinat Suprême et une Cour d'Appel juive. Sir Herbert a exprimé l'espoir que les délibérations de la Conférence aideraient à resserrer les liens qui unissent les fils dispersés d'Israël.

L'assemblée doit aussi s'occuper des moyens d'adapter le code des lois juïques aux nécessités du temps présent et d'élaborer l'étude la question de la dette de Jérusalem, et des représentants du conseil national juif ont également porté la parole à la Conférence.

LES IDEES D'HARDING

(Service de la Presse Canadienne) Jacksonville, Floride, 1.—M. Harding, le président élu, y portant la parole, au banquet donné en son honneur par la Chambre de Commerce de Jacksonville, a déclaré que les liens provenant d'un commerce honnête avec les pays étrangers pouvaient plus, pour maintenir de bonnes relations internationales, que les traités écrits. Faisant allusion au mandat qu'il exerceait bien, M. Harding a dit: "Si j'arrive à remplir mes fonctions comme je le voudrais, le titre de citoyen américain me sera plus cher que celui de potentat dans aucun autre pays du monde."

ACCORD POSSIBLE

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 1er.—Dans un article intitulé "Lorsque nos deux races pouront se parler entre elles", le "Mail and Empire" dit ce qu'il suit:

"Le pays renferme deux races et chacune d'elles a hérité d'un noble langage et d'une littérature précieuse. Les Canadiens anglais et les Canadiens français doivent être des rivaux généreux, et se faire un devoir d'étudier et leur langue et celle de leurs compatriotes. C'est ce qui pourra contribuer le plus à amener l'accord parfait entre deux races différentes par le langage, mais qui font preuve d'une même bonne volonté."

"Au lieu de créer l'harmonie, on s'élève la discordance. On entendrait une guerre de langues, ou le boycottage d'un parler. Les Canadiens-français conseillent aux jeunes gens et aux jeunes filles d'étudier l'anglais. Les Canadiens anglais doivent comprendre que pour éviter toute rupture il est nécessaire d'établir un accord parfait et pour y arriver, chaque race doit être capable de parler le langage de l'autre. Si les Canadiens français et les Canadiens anglais se connaissent mieux les uns les autres, ils ne pourront que s'en aimer mieux et bien des difficultés seront apaisées si nous savons parler les deux langues répandues ici."

Les ex-souverains d'Allemagne célèbrent le quarantième anniversaire de leur mariage.

Doorn, Hollande, 1.—Le 40e anniversaire du mariage de l'impératrice Augusta-Victoria au ci-devant Kaiser a été célébré dimanche par un banquet offert au personnel du château et des terres de Doorn, et aussi par des offices religieux auxquels ont assisté Guillaume et son fils, l'ex-Kronprinz. Quant à l'impératrice elle lui fallut garder la chambre, la maladie de cœur dont elle souffre ne lui permettant pas de sortir. Son état s'était quelque peu amélioré hier.

(Serv. de la Presse Canadienne) Détroit, 1er.—Un nouveau secrétaire de la Marine américaine, M. Edwin Denby, a déclaré hier que son ambition était de constituer aux Etats-Unis une flotte inférieure à aucune autre, supérieure au point de vue de l'entraînement et du matériel. Il a fait cette déclaration à son retour de S. Augustin, Floride, où il était allé conférer avec le président élu.

VIBRANT APPEL AUX OUVRIERS

La Fédération Américaine du Travail demande aux ouvriers d'aider leurs camarades de Russie.

CONTRE LE SOVIET

Washington, 1er.—La Fédération Américaine du Travail vient de lancer un appel aux organisations ouvrières du monde entier pour leur demander de protester contre la persécution barbare menée contre les ouvriers unionistes dans la Russie Soviétique.

"Puisons connaître, est-il dit dans cet appel, aux sauvages sauvages, ce que les ouvriers du monde civilisé pensent de leurs méthodes bestiales, et que dans chaque pays les organisations ouvrières élèvent la voix!"

Dans son exposé, la Fédération dit: "qu'après s'être joués des ouvriers en supportant le régime soviétique, Trotsky et Lénine qui en furent les "leaders", ont commencé à prononcer des menaces d'exterminations contre les chefs ouvriers, les paysans, etc."

"On a insulté les ouvriers unionistes, et ceux-ci sont férocièrement opposés au gouvernement imposé par Lénine et sa poignée de dictateurs-compères. Tant que cette tyrannie durera, le travail sera toujours sur un pied de révolte dans la Russie. Les ouvriers organisés font ce qu'ils peuvent pour atteindre l'esprit et le cœur de la classe ouvrière dans tous les pays, mais ils rencontrent des obstacles insurmontables, en Russie, tel que le refus des cartes de pain, ce qui amène la disette dans les foyers, les tortures, les prisons, et la mort. Ils ne peuvent non plus revendiquer leurs droits car on a interdit en Russie tout discours dans les assemblées ouvrières unionistes."

LE GRAND-TRONC

Montréal, 1.—M. F. R. McGuigan, ancien vice-président du Grand Tronc a fait hier, devant la commission d'arbitrage, l'historique des développements de la compagnie, après que M. Hayes en eût pris la direction en 1895. D'un chemin de fer inférieur, pourvu de rails légers reposant sur des terrassements insuffisants et des ponts fragiles; de locomotives légères, et d'un matériel défectueux qu'il était alors, le Grand Tronc s'était transformé vers 1907 en un réseau en partie moderne. Ces résultats avaient été obtenus à même les recettes de la compagnie.

Washington, 1.—Tard, hier, le Sénat a voté le Fordney Emergency Bill tel que modifié au cours de la Conférence des Représentants de la Chambre avec ceux du Sénat. Le projet doit maintenant être soumis au président.

Le vote a été de 49 à 36. Onze démocrates ont voté avec les Républicains tandis que quatre républicains s'abstinèrent.



En vente à la Pharmacie du Dr JOS. L. GAGNON.

GENTIN

(Le Bon Tonique)
AMER - APERITIF - TONIFIANT
Donne de l'APPETIT, rend les mets bons au goût, active la DIGESTION, ENGRAISSE, agit sur le FOIE, purifie le sang qui renforce tout le système.
GENTIN (Le Bon Tonique) est le remède qu'il vous faut.
\$1.00 la bouteille.
Compagnie Gentin, Montréal.

FEU Mme Vve PIERRE BROCHU

LA DEFUNTE APPARTENAIT A UNE FAMILLE AVANTAGEUSEMENT CONNUE DANS LE COMTE DE MATANE

VAL-BRILLANT, 27.—La population de cette petite ville vient d'apprendre avec un profond regret, la mort—arrivée samedi soir—de l'une de ses plus distinguées paroissiennes, dans la personne de Madame Brochu, veuve de feu M. Pierre Brochu, de la Vallée de Matapédia.

La défunte était avantageusement connue et appartenait à l'une des familles respectables de Matapédia, et ses nombreux parents et amis apprendront avec chagrin la disparition de cette femme de bien.

Feu Madame Brochu (née Marceline Dumas) s'est éteinte à l'âge avancé de 92 ans, et, fait assez remarquable pour une personne de son âge, elle a joui d'une assez bonne santé jusqu'à ces derniers jours. Il n'y a pas plus d'une semaine, la défunte allait encore à la messe seule tous les matins et a possédé encore la faculté de sa grande intelligence jusqu'à la dernière heure.

La défunte laisse, pour la regretter, plusieurs enfants, dont trois garçons et quatre filles: MM. Edouard Brochu, marchand de Val Brillant; Johnny et Charles Brochu, propriétaires de mines dans le New Mexico; Madame Raoul Blais, marchand-général de Val Brillant; Madame Flavien Dorval, de Jacques-Cartier, Québec; Madame Moïse Saucier, de Sandy Bay, et Mlle Marie, qui demeurerait avec sa mère.

Nous nous joignons à ses nombreux parents et amis, pour offrir à cette famille distinguée nos plus sincères sympathies.

Ottawa, 1er.—M. Sam Genest a donné sa démission, comme président de l'Association d'Education d'Ontario. Le sénateur Belcourt devient, pour la deuxième fois, président de cette association.

Ottawa, 1.—Deux fonctionnaires, publics bien connus sont mis à leur retraite, ce sont M. Wm. MacKenzie, du conseil privé, ancien courrier parlementaire. M. MacKenzie quitte Ottawa et va s'établir en Californie. M. B. M. Armstrong, contrôleur du service postal par chemin de fer, se retire après 54 ans de service.

L'ANGLAIS DANS UN COUP D'OEIL

Pour les Français

Voici un nouveau système des principes les plus simples, pour l'instruction par soi-même. Par Henry M. Burgoir. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique, simplement et complètement les différents tons, les lettres, donne un vocabulaire suffisant; employés simplifiés la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explicite, purement complet.

Pris 35 cts, expédié franco à l'importeur quelle adresse, sur réception du prix. Département "L", "Le Peuple", Montmagny P. Q.

Débarrassé de son Mal de Reins.



C'est avec plaisir que j'annonce ma guérison due à l'emploi des Pilules Moro, remède que je considère le meilleur à employer pour un homme. Elles m'ont grandement fortifié et m'ont débarrassé d'une maladie de reins. A cause de la vigueur qu'elles m'ont donnée, elles ont empêché que je fusse atteint de la grippe dont j'ai été menacé. Enfin j'ai mis toute ma confiance dans les Pilules Moro et c'est le seul remède que j'emploie lorsque je me sens mal en train, M. Pierre Bertrand, Thurso, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation adressez:

COMPAGNIE MEDICALE MORO
272, rue St-Denis, Montréal.

Responsabilité Publique

Médecins, Pharmaciens, Propriétaires d'attelages ou d'automobiles, Propriétaires ou locataires d'immeubles, etc., "La Prévoyance" émet des polices qui vous assurent contre les responsabilités qui vous sont imposées par la Loi pour dommages-intérêts, résultant de la mort ou de blessures occasionnées à vos clients ou au public, à raison d'erreurs ou de négligence de votre part ou de celle de vos employés.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Jos.-C. Hebert, N. P., agent, Montmagny

MACDONALD'S
Cut Brier
Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.
Paquets 15c
1/2 lb. Boîte 85c

Le Tabac avec un cœur

MACDONALD'S
Cut Brier
SMOKING TOBACCO
Manufactured by W.C. MACDONALD, LTD. MONTREAL

NOTES LOCALES

LA MÈRE qui peut se procurer une préparation aussi parfaite que les poudres pour les vers de Miller et qui laisse ses enfants souffrir des vers, est considérée et d'une négligence coupable. Un enfant qui a des vers est toujours délicat et sa croissance en est affectée, c'est un acte de charité que de débarrasser son système de ces parasites destructeurs surtout lorsqu'on peut le faire sans difficulté.

COLLEGE DU SACRE COEUR

Concours du mois de février 1921.

COURS SPECIAL.—1. R. Gagnon, 2. L. Tondreau, 3. V. Larsson, 4. R. Mercier, 5. R. Pelletier, 6. M. Bernier, 7. S. Jean, 8. A. Beaulieu, 9. G. Normand, 10. G. Boulet.

COURS SUPERIEUR.—1. G. Després, 2. M. Gagné, 3. R. Boulanger, 4. E. Lamontagne, 5. L. Gagnon, 6. M. Bernier, 7. R. Clavet, 8. L. Côté, 9. V. Larsen, 10. R. Litalien.

PREMIER COURS.—1. M. Jean, 2. H. Bernatchez, 3. A. Angers, 4. P. Letarte, 5. M. Després, 6. L. Mainville, 7. F. Letarte, 8. R. Martin, 9. L. Paquet, 10. G. Bernier.

DEUXIEME COURS.—1. H. Têtu, 2. G. Gendreau, 3. C. Langlois, 4. L. Blais, 5. E. Bilodeau, 6. P. Amyot, 7. G. Fournier, 8. G. Paquet, 9. G. Gaudin, 10. G. Boulanger.

TROISIEME COURS.—1. E. Bélanger, 2. H. Ringue, 3. R. Fournier, 4. L. Caron, 5. L. Talbot, 6. E. Proulx, 7. C. D'Amours, 8. O. Gendreau, 9. G. Bouffard, 10. F. Nicole.

QUATRIEME COURS.—1. J. Dubé, 2. F. Bernier, 3. N. Gaudin, 4. P. Letarte, 5. G. Poitras, 6. R. Fournier, 7. L. Clavet, 8. A. Vézina, 9. G. Lacroix, 10. P. Nicole.

CINQUIEME COURS.—1. R. Caron, 2. P. Vallée, 3. L. Caron, 4. U. Gagné, 5. A. Laberge, 6. D. Minville, 7. A. Lemire, 8. P. Després, 9. R. Gaudreau, 10. R. Fortin.

SIXIEME COURS.—1. A. Talbot, 2. J. Lemieux, 3. L. Fournier, 4. A. Gagné, 5. I. Fortier, 6. R. Boulet, 7. C. Bérubé, 8. L. Tardif, 9. G. Fournier, 10. G. Cloutier.

COURS PREPARATOIRE.—1. T. Boulet, 2. A. Fortin, 3. R. Normand, 4. J. Guay, 5. A. Prunelle, 6. L. Després, 7. C. Dubé, 8. G. Minville, 9. G. Normand, 10. R. Bernatchez.

MM. Adéard Leclerc de Saint-Cyrille et Alphonse Bernier de Saint-Eugène, étaient de passage en notre ville, en visite chez M. Charles Leclerc.

N'oubliez pas cette fameuse vente à un centin, qui doit se faire, du 21 au 27 mars à la PHARMACIE du Dr GAGNON, Montmagny, P. Q.

M. Aphrodite Guy de Berthier, était mardi, en notre ville.

POUR COSTUMES. 10 pièces de belles serges, tout laine dans les couleurs les plus nouvelles \$3,35 réduites à \$1,99.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny P. Q.

Mlle Marie Casault, est revenue, mardi, d'un voyage d'une huitaine à Montréal.

NOTEZ-LE BIEN Dans les cas d'amaigrissement, de convalescence ou d'épuisement, demandez à votre pharmacien les **Toniques Hémogénols**, (qui produisent du sang), Signature

FAQUET. La profession médicale, les hôpitaux et sanatorium attestent qu'ils sont les plus énergiques des toniques reconstituants connus jusqu'à ce jour.

Sous trois formes: Piliules Hémogénol Gaquet, \$1.00 le flacon de 100; Vin Hémogénol Gaquet, \$2.00 la bouteille; Elixir Hémogénol Gaquet, \$2.50 la bouteille de 17 oz.

Naissances.—M. et Mme Adolphe Corneau (née Marie-Jeanne Gagné) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé le 26 février, sous les noms de Joseph Olivier Arthur Leandre, Parrain, M. Arthur Rodier, marraine, Mlle Alice Gagné, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Johnny Corneau, grand-mère de l'enfant.

Le 24, Marie Blanche Juliette Béatrice, enfant de M. et Mme Proculus Labonté.

Parrain, M. Johnny Corneau, oncle marraine, Mlle Béatrice Caron.

Le 25, Marie-Paul Gemma, enfant de M. et Mme Paul Emile St-Pierre.

Parrain, M. Phydime Bernier, marraine, Mlle Irma Caron.

BOIS A VENDRE J'ai ouvert, près des Usines de la Machine Agricole Nationale, Limitée, une cour à bois, où l'on pourra se procurer, à conditions faciles, toutes sortes de bois de chauffage.

Une visite est respectueusement sollicitée. ALONZO COUILLARD, Tél. No 11, Montmagny, P. Q.

DAMES DEMANDEES Dames demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Tenez-vous prêts. National Manufacturing Co., 14-615, Montréal.

A LOUER. Une maison de six appartements, avec bonne cave fraîche, située sur le bord de la rivière, à 5 minutes de la station et de la Machine Agricole; aussi un salon double et une chambre meublées pour un couple. S'adresser à Arthur Lamarre, Opérateur, Montmagny.

L'emprunt canadien de Paris

Vu la rapide renaissance économique de la France, la Ville de Paris a décidé de retirer de la souscription quatorze millions de dollars sur l'emprunt de vingt millions qu'elle avait décidé de faire au Canada, pour le ravitaillement de ses magasins municipaux. Le montant souscrit se limite définitivement à six millions. La majeure partie de cette somme étant déjà placée dans le public, le syndicat de souscription a décidé d'augmenter, au 1er avril prochain, le prix de l'obligation Ville de Paris, de manière à en abaisser le rendement de 6 1/2 à 6 1/4 pour cent.

On sait aussi que l'emprunt Canadien de la Ville de Paris est remboursable au Canada en monnaie CANADIENNE.

On souscrit aux bureaux et chez les agents correspondants des maisons suivantes: L.-G. BEAUBIEN & CIE., Limitée, Montréal, 50 rue Notre-Dame Ouest; Québec, rue St-Pierre, 70; Trois-Rivières, rue Notre-Dame, 153; CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES, Limitée, Montréal, 7 Place d'Armes, Québec, rue St-Pierre, 124; CREDIT CANADIEN INCORPORÉ, Montréal, rue St-Jacques, 99; VERSAILES VIDÉAIRE, 99, VERSAILES (Limitée), Montréal, Immeuble Versailes, Québec, rue St-Pierre, 80, Ottawa, Immeuble de la Banque Nationale.

On sait que l'emprunt Canadien Ville de Paris, au rendement nominal de 6 pour cent, se vend 95.50 et rapporte 6 1/2 pour cent.

Le 23, Joseph Romuald Gustave Paul Emile, enfant de M. et Mme Marius Normand.

Parrain et marraine, M. Gustave et Mlle Ida Normand, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, l'épouse de M. Arthur Roy, un garçon, Joseph Gérard Pierre Ernest.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Paré, oncle et tante de l'enfant.

Le 24, Joseph Xavier Richard Emmanuel, enfant de M. et Mme Maurice Proulx.

Parrain, M. Joseph Gagné, oncle, marraine, Mlle Marie-Anne Proulx.

Le 27, l'épouse de M. Joseph Langlois, une fille: Marie-Blanche St-Monno.

Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Gaudreau.

Le 1er mars, Joseph Ludger Georges Emile, enfant de M. et Mme Puydym Cloutier.

Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Couillard, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, l'épouse de M. Evariste Collin, une fille: Marie Germaine Yvette Rita.

Parrain et marraine, M. et Mme Cyprien Gendron, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Jeudi, le 24 février, est décédé, à l'âge de 79 ans et 6 mois Dame Adèle Morin, épouse de M. Antoine Guillemette, qui bien qu'agé de 92 ans lui survit.

Le service et la sépulture ont eu lieu samedi matin, à 9 heures, sous la direction de M. Edouard Normand, entrepreneur de Montmagny.

Les porteurs, tous des neveux, étaient, pour la croix, M. Alexis Jacques, pour la bière, M. Nazaire Fournier, François Gaumont, Joseph et Proculus Morin, M. Edouard Gaumont conduisant le corbillard.

Suivaient le convoi funéraire, son fils, M. Téléphore Guillemette, ses beaux-frères, MM. J.-B. Gonthier, et Olivier Gagné, ses neveux et arrière neveux, et une foule d'autres citoyens, parmi lesquels on remarquait MM. Évariste Paquet, Dr. N. Cloutier, Zéphirin Caron, Théophile Beaumont, Valérien Albert, Boulanger, Napoléon, Létourneau, X. Paquet, William Gamache, Amédée Robin, Johnny Corneau, Arthur Rodier, E. Proulx, Geo.-E. Fournier, Claudimir Bernier, O. Métivier, etc. etc.

À l'église, toute tendue de noir, M. l'abbé L. Chabot fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-V. Boucher, et de M. Brown, comme diacre et sous-diacre. À l'orgue, un chœur puissant chanta la messe. À l'offertoire, M. Jos. Ouellet, rendit le chant du Miserere Mini Mei. À l'Evangile, M. Jos. Boulet, nous rendit de sa voix puissante, le vieux mais toujours beau cantique, "Arrière ici, passant."

Les restes mortels de Mme Guillemette ont été transportés immédiatement au cimetière Saint-Odilon, lieu de la sépulture.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe. **Bouquets spirituels.**—MM. et Mmes François Gaumont, François Gamache, Alexis et Joseph Jacques, Johnny et Adolphe Corneau, J.-B. Gonthier, Ernest Jacques, Octave Caron, Joseph Morin, Noël Guillemette, Wilfrid Morin, Familles Gaudioses Gamache, Martial Fournier, Chs. Caron, Amédée Robin, Edmond Laflamme, Jos. Guillemette, Québec, Mmes Proculus Morin, Zéphirin Caron, Mlle Eléonore Morin, Régina Morin, M. Clodomir Bernier, Edouard Gaumont.

Offrandes de Messes.—Familles, Geo. Boulanger, Onésime Guillemette **Cartes de sympathie.**—MM. et Mmes Geo. Boulanger, Johnny Corneau, Nap. Létourneau, Octave Caron, Adolphe Corneau, Mlle Jeanne et Marguerite Boulanger.

Nous prions les membres de cette famille de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

BOIS DE CHAUFFAGE Nous offrons en vente 7 charrs de bois de chauffage, merisier et érable, bois débité, prêt à mettre dans le poêle, à \$14.00 la corde. Hâtez-vous de donner votre commande. THIBAUDT, Limitée, Montmagny, P. Q.

25-4fs. 20 pièces de belles indiennes de différentes couleurs, à 25 cents. Toile à nappes, grande largeur, 77 cents. GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.



SAUCE CATELLI pour MACARONI

MUSIQUE

Demandez le dernier numéro du **Passé-Temps** (677) qui contient 6 morceaux de musique. Prix: 10 cts. par la malle 12 cents.

Abonnement d'essai, 6 mois, Canada, \$1.00; États-Unis, \$1.25. Avec comme prime un recueil de 30 chansons comiques.

Adresse: Le **Passé-Temps**, 16-20 Craig-Est, Montréal.

BOIS A VENDRE

J'ai ouvert près des Usines de la Machine Agricole Nationale, Limitée, une cour à bois, où l'on pourra se procurer, à conditions faciles, toutes sortes de bois de chauffage.

Une visite est respectueusement sollicitée. ALONZO COUILLARD, Tél. No 11, Montmagny, P. Q.

AVIS

\$2,000.00 de récompense à MM. les Prodiges dans l'Art Dentaire qui font des CHOSES UNIQUES AU MONDE s'ils sont capables de prouver que leur Diplôme et Licence vaut mieux que mon Diplôme et ma Licence dans toute la Province de Québec.

A bon entendeur, salut. Dr. R. BOLDUC.

C'EST UNE AUBAINE. Du 21 au 27 Mars. Semaine de Pâques.

Les bons chocolats, toute la parfumerie, et les plus jolis articles pour Pâques sont dans la vente d'un sou à la PHARMACIE du Dr. GAGNON, Montmagny, P. Q.

M. Téléphore Guillemette, remercie, par la voie de notre journal, toutes les personnes qui lui ont témoigné quelque sympathie dans son deuil.

Nous aurons très prochainement une conférence donnée par M. l'abbé Alfred Paré, notre vénéral curé. Il ne faut pas oublier la date qui sera publiée la semaine prochaine.

A JX JAMES ECO JOMES. La marchandise est certainement meilleur marché cet hiver, mais n'oubliez pas qu'il vous faut toujours la pleine valeur de votre argent, et que c'est en achetant ici que vous arriverez à ce but, car nous tenons à avoir la meilleure qualité qui soit sur le marché.

GEO.-E. FOURNIER Montmagny.

GRANDE VENTE A UN CENTIN. Aucune vente à rabais ne peut être plus réelle et plus avantageuse pour le public. Les dates en sont fixées du 21 au 27 mars à la PHARMACIE du Dr. GAGNON.

Mme Geo.-E. Fournier, est de retour de Montréal, où elle a visité les grands expositions de modes du printemps.

Mlle Imelda et Anselme Thibault après avoir passé deux ans à Portland Oregon, chez leur frère Wilfrid, sont de retour en notre ville, chez leurs sœurs, Mmes Philémon Robin et Samuel Blanchet.

Mlle Yvonne Paré est allée à Ladutante, mardi, assister aux funérailles de son oncle, M. Léonard Paré.

INCROYABLE. Un lot de flanellette barrée, 27 pièces à 18 cents, 10 pièces de grise à 19 cents.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

M. Auguste Bergeron, inspecteur de la Manufacturier Life, de Québec était de passage en notre ville, mercredi.

Le 26, Joseph Maurice Yves Jasmin, enfant de M. et Mme J.-Emile Doyier, décédé le 24, à l'âge d'un mois et quinze jours.

Le 28, a été inhumé Conrad, enfant de M. et Mme Joseph Masson, décédé le 25, à l'âge de 6 ans et 6 mois. Nos sympathies aux parents affligés.

Mlle Alexina Jean, de Saint-François, et Mme G. Sioui de Montréal étaient les hôtes de leur amie, Mlle Cécile Gagnon, lundi.

M. J. Proulx, gérant de la Banque Provinciale, de Saint-Pascal, était en notre ville, au commencement de la semaine, pour affaires.

M. Joseph Couture, Maire de Saint-Apolline, était à Montmagny, mardi.

ATTENTION! ATTENTION!! Je vous garantis une économie de 15 à 20 pour cent en me donnant vos commandes pour meubles, lits, etc. etc.

Allez ailleurs voir les prix, et venez ensuite me voir. THOMAS LACOMBE, No 18, rue St-Pierre, Montmagny.

M. LE DR GAUVREAU A MONTMAGNY

Jeudi dernier, l'Association Littéraire et Artistique de notre ville nous a donné la bonne fortune d'entendre et de goûter une des plus belles conférences que nous ayons eu depuis l'automne dernier. Le conférencier à l'affiche était M. le Dr. Joseph Gauvreau, régent du Collège des Médecins de Montréal. Il nous a parlé du Dr Boissarie et de Lourdes.

L'on sait qu'au dix-neuvième siècle et surtout dans la dernière moitié, il était de bon ton de réguer tout le sur-naturel dans le domaine des chimères ou tout au moins l'expliquer par l'hallucination et l'hystérie. Devant les faits miraculeux les plus faciles à constater, les médecins se contentaient de nier, sans prouver, en se retranchant derrière l'impossibilité ou bien les maladies nerveuses.

Les miracles cependant se multipliaient et les pèlerinages se faisaient de plus en plus nombreux. C'est alors que quelques médecins catholiques décidèrent la fondation d'une clinique, dépendant de la science médicale, afin de constater les faits et de leur donner l'impossibilité de les expliquer par les maladies nerveuses.

Ce projet était d'une hardiesse qu'on ne soupçonne guère maintenant. En effet, pour attirer l'attention sur les faits de Lourdes, et surtout pour amener les savants à étudier cette fameuse question du miracle, et à venir à Lourdes constater les faits qui s'y passaient il fallait un homme d'un grand esprit, d'une probité professionnelle incontestable et d'une science médicale qui s'imposerait à l'attention de toutes les cliniques du monde.

Boissarie devient bientôt chef de ce bureau des constatations médicales de Lourdes, et en 1891 il publie "L'Histoire médicale de Lourdes". Ce livre eut un très grand retentissement. Écrit par un grand esprit, d'un esprit scientifique, était universelle, ce livre ne pouvait pas ne pas s'imposer à l'attention des hommes de science. Plusieurs ouvrirent les yeux et durent se rendre aux preuves irréfutables apportées par le courageux Boissarie.

En 1894, Boissarie fait suivre son histoire médicale de Lourdes, depuis 1858 jusqu'à nos jours; en 1900 "Les grandes Guérisons de Lourdes"; en 1907 "L'Ouvrière de Lourdes".

Zola, toujours prêt à toutes les besognes, se fit l'interprète des loges et de la clique libre-penseuse, et dans un roman intitulé "Lourdes", voulut donner la réplique à Boissarie.

Boissarie se fit confier et dans toutes les villes de France et de Belgique, et surtout à Paris, il accumula preuve sur preuve contre le roman travesti en historien, et dont se contentaient cependant les orgueilleux savants négateurs "a priori" du miracle.

Vers 1905, une campagne s'organisa pour fermer Lourdes, sous le prétexte que les voyages et la piscine sont un danger de contagion. Boissarie se fit l'âme de la résistance, montre les précautions prises et une pétition de 2,350 médecins demandant le maintien de Lourdes, par respect pour la liberté des malades.

Grâce à Boissarie, la clinique de Lourdes s'est organisée depuis dix ans d'une façon très moderne. Elle a ses internes et ses chefs de service. Chaque année elle reçoit la visite de cinq à six cents médecins. C'est peut-être aujourd'hui la plus grande clinique du monde.

Boissarie revint mourir dans sa ville natale, en 1910, et on lui avait aussi longtemps exercé sa profession avant de partir pour Lourdes.

M. Rivière, évêque de Périgueux, et de Sarlat, en prononçant l'oraison funèbre du Dr. Boissarie, l'appela "Le Notaire de Dieu et l'Intendant de la Vierge".

Boissarie mourut le 17 avril 1917. Monsieur Edouard Montpied dit un jour du Dr. Gauvreau qu'il avait lire "C'est n'est pas un cloge banal car M. Montpied le comparait à Brunetière et à Lemaître, qui avait à un haut degré l'art de lire et de rendre vivante une conférence." Le Dr. Gauvreau a confirmé le jugement de Montpied.

Monsieur Léo K. Laflamme, avocat présente le Dr. Gauvreau à l'auditoire et M. le Dr. Masson, président d'honneur, sur le Dr. Gauvreau tout heureux pour lui exprimer la gratitude et la satisfaction générale.

Comme toujours l'orchestre, sous la direction de M. Raymond Pelletier, se chargea de la partie musicale.

M. le Dr. Gauvreau en profita pour dire en peu de mots l'œuvre de la Ligue des Droits du Français. La population a répondu avec empressement à son appel et Montmagny comptait à l'avenir un bon nombre d'adhésions à l'excellente revue qui a nom "L'Action Française".

Une opportunité remarquable pour un bon vendeur, dans chaque territoire, pour disposer des "Shinn Flat", Protection Scientifique contre la foudre. Une personne qui connaît les conditions sur les fermes serait préférée. La position est permanente et l'ouvrage plaisant et profitable.

Expérience pratique essentielle, nous vous enseignons. Territoire exclusif, coopération libérale, et bonne rémunération.

Aux hommes énergiques, capables et intègres, cette position offre une association avantageuse, et qui rendrait un grand service au public.

Ecrivez-nous aujourd'hui: The Shinn Mfg. Co. of Canada, Guelph, Ontario, Secrétaire et Gérant W.-H. Day, Ancien professeur de Physique au Collège d'Agriculture d'Ontario, Guelph.

NOUS VOULONS DES VENDEURS EXPERTS

EPICERIE A LA BAISSE AU MAGASIN DE J.-N.-R. L'ESPERANCE.

Siroc pur "Fancy Barbade", \$1.45 le gallon. Gruau roulé, 6 cts. la livre. Gruau en grosses boîtes, 32 cts. Pois à la soupe cuisant 6 cts. la lbs. Fèves blanches, 1ère qualité, 07 cts. la livre.

Si vous Souffrez du RHEUMATISME Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit enflé et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-père faisait usage. Rien ne peut l'égaler. En vente partout.

MINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR Yarmouth, N.E.

NOUVELLES DU DISTRICT (Suite de la page 4) SAINT-VALIER

Le 22 février, s'éteignait doucement dans le Seigneur, après une longue maladie, un de nos anciens paroissiens, M. Nazaire Roy, à Notre-Dame-du-Chemin, chez son gendre, M. Wilfrid Brochu.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse, le 24. L'église, ornée de ses plus somptueuses tentures de deuil, était remplie de fidèles. Toute la paroisse voulant prouver son estime à cet homme de bien que fut M. Roy se fit un devoir de le reconduire à sa dernière demeure.

Le service fut chanté par M. le curé Roger, assisté de MM. les abbés A. Deschênes et Ariste Blais, diacre et sous-diacre. M. l'abbé A.-S. Deschênes, de Saint-Michel, assistait au chœur. À l'orgue, un chœur nombreux rendit avec âme la messe de Requiem. Plusieurs mots de circonstances furent très bien rendus, entre autres "Vierge Sainte", avant le Libéra, par M. H. Paquet, de Montmagny. Les porteurs étaient ses neveux, MM. John Dallaire, Hubert et Téléphore Blouin et Roméo Roy. La croix était portée par M. Arthur Roy, et le corbillard, conduit par M. Duncan Boulanger.

Le deuil était conduit par ses fils: Ernest, avocat, de Québec, Solyme, Régisseur de la Ferme Expérimentale, de Deschambault, Delphis et Uldéric, agents du Crédit Industriel, Albert et Antonio, télégraphistes, ses neveux, MM. Wilfrid Brochu, et Georges Roy, son beau-frère; M. Ovide Bélanger, ses petits-fils: Paul, André, Lucien, Léo, Aimé, Ernest, Arthur, Delphis, Aimé, Georges, Laurent, Paul, Georges et Daniel Roy, Wilfrid Brochu, ses neveux; MM. Ed. Nadeau, Jos. Lacroix, Honoré Bolduc, Aimé Bernier, Napoléon Asselin, D. Thérien, de Saint-Nicolas, Albert Bélanger, Napoléon Ménard, de Saint-Valier.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Armand LaVerne, Roméo Langlais, Antonio Langlais, F.-X. Godbout, avocats, de Québec, Arthur Lachance, A. Martineau, N. P., J.-H. Frouin, et une foule d'autres.

Il repose en paix, ce vénérable octogénaire, à l'ombre du clocher natal, parmi les siens qu'il aimait tant, à revoir visiter.

Il laisse pour le pleurer, outre ses six fils mentionnés, son épouse (née Rose Thérien) et deux filles, Mmes Georges Roy et Wilfrid Brochu.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Le 28 février, le glas funèbre nous annonçait un nouveau deuil. Et cette fois la victime, frappée par la mort, était une jeune fille, Jeannette, enfant bien-aimée de M. Mathias Roy, décédée à Saint-Roch-de-Québec, le 24. A peine âgée de 20 ans, il lui fallut dire adieu à cette vie d'affection, si belle à cet âge, si remplie d'espérances. Ce sacrifice, si grand, elle le fit généreusement et maintenant elle joint de sa récompense, car elle était bonne et pieuse. Son service eut lieu le 28, après l'arrivée du train de Québec.

Une longue suite de visiteurs escorta le corbillard qui ramenait la dépouille mortelle à l'église.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Bernier, du Collège Sainte-Anne. Les porteurs étaient MM. Lomer Coriveau, Jos. Lecomte, Marius et Roméo Poulin. La croix était portée par M. L. Coriveau, et le corbillard conduit par son père, M. Mathias Roy, ses frères, MM. Emile Léopold, Valier et Sténio, ses oncles MM. Téléphore Brochu et Onésime Marceau. Dans le cortège on remarquait MM. Alexis Boissarie, Henri Roberge et une foule d'autres.

Que cette famille éprouvée, veuille bien accepter nos sincères sympathies.

Le 25, a été baptisée Marie-Amanda Magella, enfant de M. et Mme Joseph Hubert Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Bonneau, grand-oncle et tante de l'enfant.

—Nous avons parmi nous le Révé-

GRESUBENE

(Capsules) Balsamiques - Antiseptiques Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LA-RYNGITES. — 50 cts la boîte. Compagnie Capsules Gresubene, Montréal.

NOUVELLES DU DISTRICT

(Suite de la page 4) SAINT-VALIER

Le 22 février, s'éteignait doucement dans le Seigneur, après une longue maladie, un de nos anciens paroissiens, M. Nazaire Roy, à Notre-Dame-du-Chemin, chez son gendre, M. Wilfrid Brochu.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse, le 24. L'église, ornée de ses plus somptueuses tentures de deuil, était remplie de fidèles. Toute la paroisse voulant prouver son estime à cet homme de bien que fut M. Roy se fit un devoir de le reconduire à sa dernière demeure.

Le service fut chanté par M. le curé Roger, assisté de MM. les abbés A. Deschênes et Ariste Blais, diacre et sous-diacre. M. l'abbé A.-S. Deschênes, de Saint-Michel, assistait au chœur. À l'orgue, un chœur nombreux rendit avec âme la messe de Requiem. Plusieurs mots de circonstances furent très bien rendus, entre autres "Vierge Sainte", avant le Libéra, par M. H. Paquet, de Montmagny. Les porteurs étaient ses neveux, MM. John Dallaire, Hubert